

# Le Calvaire du nez vide

**SANTE.** Deux anciennes patientes de la clinique Mégival accusent le médecin qui les a opérées de ne pas les avoir prévenues de l'opération pratiquée. Témoignages.

Depuis plus d'un an, c'est le même rituel. Dès qu'Ingrid Devillepoix repasse son linge ou fait la cuisine, elle revêt un masque pour protéger son nez. Suite à une opération à la clinique Mégival, cette mère de trois enfants vivant à Saint-Denis-d'Aclon souffre du syndrome du nez vide

« Je suis entrée pour un nez bouché et je ressors mutilée »

(lire par ailleurs). Elle est en arrêt maladie depuis près d'un an. Tout commence en août 2009. Gênée par un nez trop fréquemment bouché, elle décide de consulter un médecin généraliste. Celui-ci lui conseille de rencontrer un otorhinolaryngologiste à la clinique Mégival. Ce qu'elle fait le 12 septembre. « Il m'a prescrit un traitement avant d'envisager l'opération. Elle devait consister à percer deux petits trous dans les sinus pour effectuer un lavage. On ne devait pas en faire plus. » Elle est opérée le 14 octobre 2009. « A mon réveil, il m'a dit que je devais subir une seconde opération afin de retirer deux drains posés au niveau des sinus frontaux. » Jusque-là tout va bien. Les drains ne la gênent pas et les désagréments ont disparu. « Mais après le 18 novembre, c'est la catastrophe. » Perte d'une partie de l'odorat, maux de tête à répétition, insom-



Ingrid Devillepoix constitue un dossier pour la commission régionale de conciliation et d'indemnisation

nies, pertes d'équilibre, fatigue chronique... « C'est une souffrance au quotidien, confie-t-elle. Je suis entrée pour un nez bouché et je ressors mutilée. Désormais, je suis handicapée à vie. »

## Une prothèse pour la soigner

Quelques semaines plus tard, Ingrid Devillepoix se procure le compte rendu rédigé par le médecin qui l'a opérée. Avec stupéfaction, elle découvre qu'elle a subi une turbinectomie, soit l'ablation des cornets inférieurs du nez. « A

aucun moment, je n'ai signé de document sur ce type d'opération, jure-t-elle. Et encore moins sur d'éventuels effets secondaires. » Aujourd'hui, elle veut résoudre son problème. « La première solution est l'implantation de bâtonnets en silicone, détaille-t-elle. Mais cela me coûterait au moins 1 600 € et il n'y a aucune garantie de succès. La deuxième possibilité est une greffe. Malheureusement, on n'en pratique pas en France. » Troisième et dernière solution : une prothèse. « J'ai ren-

contré un spécialiste qui réfléchit à en placer une dans mon nez afin de réguler l'arrivée d'air. C'est la seule chose à laquelle je me rattache. »

Mais avant, l'ancienne patiente de la clinique Mégival a décidé de constituer un dossier auprès de la Commission régionale de conciliation et d'indemnisation. « Je demande une réparation financière. Mais ce n'est pas ça qui va me redonner mes cornets. »

## NEZ VIDE

Le syndrome du nez vide caractérise l'état d'un patient à qui on a chirurgicalement retiré une quantité importante de cornets du nez. Outre les complications physiques, il provoque des symptômes psychologiques comme l'anxiété ou la dépression.

La turbinectomie consiste en l'ablation totale ou partielle des cornets inférieurs. Ces lames osseuses permettent notamment de filtrer l'air et d'humidifier les tissus.

En septembre, une association a été créée afin d'informer les patients. Elle compte une trentaine de membres. Site Internet : syndromedunezvide.org

# Un autre cas similaire

En septembre 2008, soit environ un an avant l'opération d'Ingrid Devillepoix, Mathilde Louis a subi une turbinectomie.

Elle a été opérée dans la même clinique, par le même médecin, et souffre désormais, elle aussi, du syndrome du nez vide. « Je suis rentrée pour qu'on me retire un kyste situé dans le nez, raconte cette professeur de sport installée à Envermeu. Mais on a pratiqué une ablation des cornets inférieurs. »

Cette opération devait lui permettre de débiter un traitement afin de soigner une spondylarthrite ankylosante, une maladie

génétique et progressive qui provoque l'inflammation des articulations du bassin et de la colonne vertébrale. S'en suit une série d'interventions chirurgicales, qui n'arrange rien, au contraire.

« Ça s'aggravait de plus en plus, confie-t-elle. Depuis, je fais régulièrement des épisodes de sinusite aiguë. On m'a mis sous antibiotiques pendant six mois. Ce qui m'empêche de commencer le traitement pour lequel j'ai fait cette opération. »

Le quotidien de Mathilde Louis en a été totalement chamboulé. Tous les jours, elle est désormais contrainte d'effectuer deux la-

vages des cavités nasales. Elle peut aller jusqu'à dix lavages en période d'infection. Elle souffre également de perte d'odorat et de goût. « Je ne peux plus manger de beurre. Maintenant, ça a comme un goût de plastique. Ça fait la même chose pour plusieurs aliments. » Et de poursuivre : « J'ai été reçue par un médiateur de la clinique. Il m'a conseillé de dépenser mon énergie pour me soigner et non dans une longue procédure. Mais maintenant, ça fait deux ans et demi que ça traîne. Je suis prête à aller en justice pour que cela ne se reproduise pas. »

## L'appel au conciliateur

Nous n'avons pas réussi à contacter le médecin qui a opéré Ingrid Devillepoix et Mathilde Louis. Cependant, Estelle Fleury, la directrice de la clinique Mégival, a bien voulu s'exprimer. « Lorsqu'on reçoit une plainte de ce type qui touche au domaine médical, on peut saisir une commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge, explique-t-elle. C'est ce qu'a fait Mme Louis. Je ne suis pas au courant du

deuxième cas. » Et de préciser : « On fait alors appel à un médiateur au sein de l'établissement. Le médecin qui a opéré Mme Louis est d'ordinaire le médiateur de la clinique. Nous avons donc missionné son remplaçant. L'objectif est de reprendre le dossier avec la patiente et d'essayer de comprendre la plainte. Le médiateur écoute, informe. » Malheureusement, dans le cas de Mathilde Louis, cette procédure interne n'a rien donné.

## DEUX CAS AUTOUR DE DIEPPE

# Elles vivent le calvaire du nez vide



PHOTO CHARLY LE GAL

Deux patientes de la clinique Mégival ont subi une intervention nasale aux douloureuses séquelles et demandent réparation. **5**

NI  
Dé  
à

▶ A  
diep  
▶ L  
des  
▶ N  
accu

« d

Ur  
au

▶ D  
char  
et u

N° 20419

R - DB - 28205 - F. : 1,00 €

